



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

- 2 OCT. 1989

1775

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 26 septembre 1989

- Réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï/
République socialiste du Vietnam

Vu la proposition du DFAE du **26 SEP. 1989**

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

d é c i d é

- la réouverture de l'Ambassade de Suisse en République socialiste du Vietnam;
- le DFAE est chargé de l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme:

Le Secrétaire

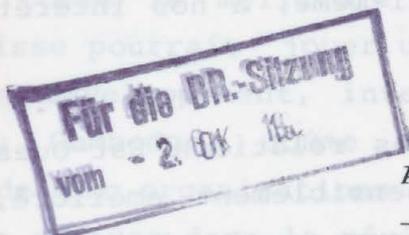
Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	10	-
	X	EDI	3	
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
	X	EVD	5	-
		EVED		
		BK		
	X	EFK	2	-
	X	Fin.Del.	2	-



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

CONFIDENTIELLE

Berne, le 26 septembre 1989



A u C o n s e i l f é d é r a l

Réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï

En nous référant à la décision du Conseil fédéral du 28 juin 1989, selon laquelle la réouverture de l'Ambassade de Suisse en République socialiste du Vietnam lui sera soumise après aboutissement des études et démarches entreprises, nous sommes aujourd'hui en mesure de soumettre la proposition suivante:

I.

Par décision du 7 juillet 1985, le Conseil fédéral décidait de fermer provisoirement l'Ambassade de Suisse en République socialiste du Vietnam. Depuis 1981, celle-ci était confiée à un Chargé d'Affaires a.i., notre Ambassadeur en Thaïlande étant également accrédité à Hanoï.

Cette décision était motivée principalement par les restrictions budgétaires et le blocage du personnel imposés par le Parlement, une situation qui nous a contraints à rationaliser le réseau de nos représentations à l'étranger.

La mise en veilleuse de notre représentation se trouvait alors facilitée par l'insignifiance de nos intérêts au Vietnam, l'absence de perspectives économiques à moyen terme et l'isolement politique du pays depuis son invasion du Cambodge.



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE VERHÄLTNISSEN

DEPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Si les contraintes budgétaires et de personnel à l'origine de cette mesure perdurent, il n'en va pas de même des considérations plus générales relatives au Vietnam lui-même, à nos intérêts ou à l'environnement international.

Sous l'effet de la dynamique des relations Est-Ouest, le contexte international s'est en effet sensiblement amélioré, alors que le dégel des relations sino-soviétiques rend plus favorables les perspectives d'une solution au Cambodge. Cette question demeure l'obstacle principal à la normalisation des relations de nombreux pays avec Hanoï. Nous avons généralement lié, pour notre part, le principe d'une réouverture de notre Ambassade à Hanoï au retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Celui-ci devrait intervenir très prochainement, mais il serait illusoire de penser qu'il règlera à lui seul la complexe question cambodgienne.

La perestroïka n'a pas été sans effet sur la situation interne au Vietnam dont les dirigeants prennent une orientation plus réformatrice, en particulier sur le plan économique, afin d'attirer les investissements étrangers indispensables au redémarrage de l'économie vietnamienne. Une amélioration est de même perceptible dans le domaine des droits de l'homme.

Cette évolution à l'intérieur comme à l'extérieur contribue à sortir le Vietnam de son isolement international et lui vaut un regain d'intérêt de la part des milieux économiques privés comme des Gouvernements étrangers: les pays de l'ASEAN, notamment la Thaïlande, intensifient leurs relations avec le Vietnam; les Etats-Unis auraient, pour leur part, l'intention de rétablir les leurs, alors que les compagnies japonaises et occidentales prospectent plus activement le pays.

Par ailleurs, la récente Conférence de Genève sur les réfugiés indochinois (13-14 juin 1989) a mis en lumière la nécessité de résoudre

- 3 -

à la source un problème dont l'ampleur n'a cessé de croître. Le soutien d'un plan de **reconstruction du Vietnam** apparaît en effet de plus en plus comme la meilleure possibilité de solution. A cet égard, la Suisse pourrait jouer un rôle plus actif en reprenant sa coopération au développement, interrompue en 1980 au lendemain de l'invasion du Cambodge, comme complément à l'aide humanitaire qu'elle accorde aux organisations internationales et oeuvres d'entraide suisses actives dans la région, ainsi qu'à l'accueil de "boat people" sur son territoire.

II.

Compte tenu de l'importance traditionnelle du Vietnam dans la région, de son évolution interne et de sa réintégration progressive dans la communauté internationale, le moment nous semble venu de réaffirmer notre présence dans ce pays. C'est pourquoi, nous vous proposons la **réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï**.

III.

Etant donné ce qui précède, le DFAE juge opportun de nommer un diplomate ayant le rang d'**ambassadeur à la tête de cette mission** diplomatique. Il jouira ainsi d'un accès facilité auprès du Gouvernement de cet Etat et sera sur pied d'égalité avec ses collègues étrangers. Son rang permettra également d'optimiser l'efficacité de ses contacts avec l'administration locale.

IV.

L'ouverture de cette ambassade implique un développement quantitatif de notre réseau diplomatique et comporte par voie de conséquence un **besoin de personnel supplémentaire**. Il sera nécessaire, pour assurer la bonne marche de cette représentation, d'attribuer trois unités de personnel suisse, soit le chef de mission, le chef de chancellerie et premier collaborateur et une secrétaire, ainsi que trois unités de personnel auxiliaire vietnamien.

- 4 -

Vu que les effectifs du DFAE sont déjà totalement épuisés, notre Département ne dispose pas de ces unités. Il est dès lors indispensable que trois unités à l'état et trois unités de personnel auxiliaire soient attribuées à notre Département. Il convient de relever que ces unités ne sont pas comprises dans la demande de postes 1990 du DFAE.

V.

Quant aux **questions immobilières**, il convient de relever que la Suisse n'a jamais disposé de ses propres locaux à Hanoï.

A la suite d'un récent voyage de prospection effectué à Hanoï par des spécialistes de l'Office des constructions fédérales et du DFAE, notre Département dispose d'une option valable jusqu'à fin septembre 1989 pour la location de locaux appropriés pour loger la chancellerie et des appartements de service pour le personnel suisse. La location de ces locaux est estimée globalement à Frs. 85'000.-- par année, montant auquel il convient toutefois d'ajouter environ Frs. 250'000.-- pour divers travaux d'aménagement et mesures de sécurité, ainsi qu'environ Frs. 350'000.-- pour l'installation intérieure.

Il ne s'agit en l'occurrence que d'une solution provisoire et il conviendra à longue échéance de trouver des objets adéquats pour l'installation définitive de la résidence et de la chancellerie.

VI.

Les Services concernés de l'Administration fédérale ont été consultés (l'Administration fédérale des finances, l'Office fédéral du personnel, l'Office fédéral des affaires économiques extérieures et l'Office des constructions fédérales).

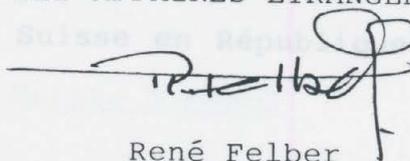
* * *

de l'Ambassade de Suisse à Hanouï/
Au vu de ce qui précède, nous vous proposons de bien vouloir prendre
la décision ci-jointe.

répétition du DPAE du 18 septembre 1989
résultats de la procédure de co-rapport, il est

d é c i s i o n

DEPARTEMENT FEDERAL
DES AFFAIRES ETRANGERES

de l'Ambassade de Suisse en République socialiste


René Felber

reçoit trois unités à l'état et trois unités de personnel

est chargé de l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme:
Le Secrétaire

CONFIDENTIELLE

UNGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
 DEPARTAMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

3003 Bern, 29. September 1989

- Réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï/
 République socialiste du Vietnam

Vu la proposition du DFAE du 18 septembre 1989
 Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

d é c i d é

1. la réouverture de l'Ambassade de Suisse en République socialiste du Vietnam;
2. le DFAE reçoit trois unités à l'état et trois unités de personnel auxiliaire;
3. le DFAE est chargé de l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme:

Le Secrétaire

Mit der Wiedereröffnung der Schweizer Botschaft in Hanoi verlangt das EDA 3 zusätzliche Hilfskräftestellen. Mit BRB vom 21. August 1989 hat der Bundesrat die Stellenbegehren in Zusammenhang mit dem Voranschlag 1990 zu Händen der eidg. Räte gutgeheissen. Für das EDA ist dabei eine Tranche von 20 zusätzlichen Etatstellen beantragt. Das EPD sieht daher keine Möglichkeit, diese Zahl nachträglich noch um 3 Etatstellen zu erhöhen.

Da die Stellen für diese Wiedereröffnung bei den Stellenbegehren des EDA zum Vorschlag 1990 nicht enthalten sind, bitten wir das EDA, durch entsprechende Aenderung der Prioritäten den Mehrbedarf vorläufig zu Lasten der 20 Stellen umzubuchen.

Sollte der Bundesrat Ende 1989 in seinem Kontingent über Stellen verfügen, welche umverteilt werden könnten, wird dieser Stellenbedarf für die Wiedereröffnung der Vertretung in Hanoi mitzubersichtigen sein.



EIDGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

3003 Bern, 29. September 1989

An den Bundesrat

Réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï

Mitbericht

zum Antrag des EDA vom 26. September 1989.

Für die Wiedereröffnung der Schweizerischen Botschaft in Hanoï verlangt das EDA 3 zusätzliche Etatstellen und 3 zusätzliche Hilfskräftestellen. Mit BRB vom 23. August 1989 hat der Bundesrat die Stellenbegehren im Zusammenhang mit dem Voranschlag 1990 zu Handen der eidg. Räte gutgeheissen. Für das EDA ist dabei eine Tranche von 20 zusätzlichen Etatstellen beantragt. Das EFD sieht daher keine Möglichkeit, diese Zahl nachträglich noch um 3 Etatstellen zu erhöhen.

Da die Stellen für diese Wiedereröffnung bei den Stellenbegehren des EDA zum Vorschlag 1990 nicht enthalten sind, bitten wir das EDA, durch entsprechende Aenderung der Prioritäten den Mehrbedarf vorläufig zu Lasten der 20 Stellen umzubuchen.

Sollte der Bundesrat Ende 1989 in seinem Kontingent über Stellen verfügen, welche umverteilt werden könnten, wird dieser Stellenbedarf für die Wiedereröffnung der Vertretung in Hanoï mitzubersichtigen sein.

Wir stellen daher folgenden

A n t r a g :

Ziffer 2 des Beschlussesdispositivs ist wie folgt zu ändern:

"Das EDA wird die für die Wiedereröffnung der Schweiz. Botschaft in Hanoï benötigten zusätzlichen Stellen (3 Etatstellen und 3 Hilfskräftestellen) vorläufig zulasten seines bewilligten Stellenplafonds zuteilen. Der Bundesrat wird Ende 1989 über eine allfällige Zuteilung der 3 Etatstellen aus dem aus den EFFI-QM-BV-Stellenfreisetzungen gebildeten Stellenkontingent an das EDA befinden. Die 3 zusätzlichen Hilfskräftestellen sind vom EDA mit dem Voranschlag 1991 zu beantragen."

EIDG. FINANZDEPARTEMENT

S. K.

Stich

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 29 septembre 1989

Au Conseil fédéral

Réouverture de l'Ambassade de Suisse à Hanoï

Prise de position au co-rapport du DFF

Nous ne sommes pas d'accord que le dispositif de la décision soit changé dans le sens demandé par le DFF.

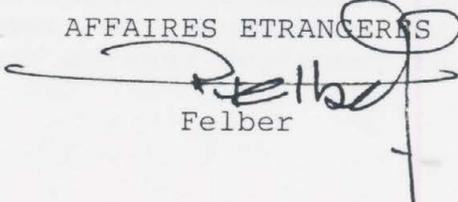
La distribution interne des 20 postes mis à disposition du DFAE dans le cadre du budget 1990 a obéi à des critères très sélectifs prenant en considération les besoins de personnel supplémentaire les plus pressants et prioritaires. Renoncer à trois des postes déjà attribués pour faire face aux besoins dus à la réouverture de notre Ambassade à Hanoï mettrait les services concernés devant l'impossibilité d'accomplir leurs tâches.

La raison de ne pas avoir annoncé les postes lors de l'établissement du budget réside dans notre souci d'honnêteté et de transparence. Il convient de souligner dans ce contexte que le Conseil fédéral, le 28 juin encore, n'a pas voulu prendre une décision définitive concernant la réouverture de notre ambassade. Il ne nous paraissait dès lors pas correct d'hypothéquer la décision de principe du Conseil Fédéral par une inclusion des postes nécessaires dans le budget.

Protokollauszug an:

- EDA 12 Ex.
- BK 6 Ex.
- EVD 6 Ex.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES


Felber